

Ils considèrent que les événements qui éclatent par intermittence au Moyen-Orient en violation de la Charte des Nations Unies et des résolutions du Conseil de sécurité soulignent bien l'intérêt pressant qu'il y a à intensifier la recherche des moyens propres à assurer une paix durable dans cette région. Il y a eu lieu de fonder un éventuel accord sur la résolution du 22 novembre 1967 du Conseil de sécurité. Les chefs de gouvernement manifestent leur appui aux efforts de M. Jarring, représentant spécial du secrétaire général de l'ONU, et exhortent tous les intéressés à lui assurer leur pleine et entière collaboration. Ils font état avec satisfaction des discussions actuellement en cours entre les membres permanents du Conseil de sécurité et engagent vivement ces gouvernements à poursuivre leurs efforts en vue d'une solution conforme à la résolution du 22 novembre du Conseil de sécurité. D'autre part, si le rôle des grandes puissances est important, d'autres pays, notamment ceux qu'intéresse la réouverture du canal de Suez, y compris les membres du Commonwealth, sont capables de travailler à un règlement du conflit.

Évoquant les vues exprimées lors de leurs réunions de 1965 et 1966, les chefs de gouvernement se réjouissent de l'ouverture des négociations de paix sur le Vietnam et expriment l'espoir qu'elles susciteront des discussions en vue d'assurer une paix juste, durable et authentique.

La majorité des chefs de gouvernement estiment que la République populaire de Chine a le droit et le devoir de participer pleinement à tous les efforts internationaux en vue de la paix. La plupart des chefs de gouvernement expriment l'espoir qu'elle puisse occuper dans la communauté internationale des Nations la place qui lui revient. Certains membres tiennent néanmoins à signaler qu'il y aurait lieu d'atteindre ce résultat sans préjudice du droit qu'a le peuple de Taïwan de choisir la voie de l'indépendance si tel est son désir. Cependant, certains premiers ministres dont les gouvernements ont reconnu le Gouvernement de la République de Taïwan, tiennent à reconnaître encore une fois le droit de ce peuple de son Gouvernement de faire partie des Nations Unies.

Les chefs de gouvernement rappelant la fin de la politique indonésienne de confrontation à l'égard de la Malaisie et de Singapour en 1966, voient un moment d'encouragement dans les événements favorables à la stabilité en Indonésie survenus depuis leur dernière réunion en 1966, et sont d'avis qu'ils contribuent à la stabilité et à l'expansion économique de cette région.

Les chefs de gouvernement observent que les difficultés qui ont surgi dans la Malaisie et les Philippines, en ce qui concerne les réclamations de ces dernières au sujet du Sabah, ont gêné les progrès de la collaboration régionale dans le Sud-Est. Ils expriment le souhait que ces difficultés puissent être résolues dans la paix et dans le respect du droit à disposer de lui-même d'un territoire exercé par le peuple du Sabah.

Ils notent aussi avec inquiétude et sympathie les difficultés que connaît la Guyane du fait des prétentions du Venezuela qui réclame plus de la moitié du territoire de la Guyane. Convenant que ces menaces à l'intégrité territoriale des États rend inévitable le détournement des ressources et des énergies